

Contacts presse :

Christel Lerouge

Tél. : 01 47 54 50 76

E-mail : christel.lerouge@capgemini.com

Aurélie Jacquot

Tél. : 01 47 54 50 71

E-mail : aurelie.jacquot@capgemini.com

Selon l'Observatoire Européen des Marchés de l'Energie (OEME) de Capgemini, le secteur des *Utilities*¹ se trouve aujourd'hui à un tournant

Cette onzième édition de l'étude évalue l'impact de la crise sur les Utilities et passe en revue les défis que doit relever ce secteur pour s'adapter à l'évolution de la demande et aux changements législatifs

Paris, le 16 Novembre 2009 – Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, avec la collaboration de Société Générale Global Research and Strategy, CMS Bureau Francis Lefebvre et VaasaETT, publie aujourd'hui la onzième édition de son étude annuelle, l'Observatoire Européen des Marchés de l'Energie (OEME)². Selon cette étude, la crise a provoqué une baisse mondiale historique de la consommation d'électricité et de gaz, attendue à hauteur respectivement de -3,5%³ et -3% pour 2009. Les *Utilities* – ainsi mises sous pression - ont été contraintes d'appliquer un certain nombre de mesures de court et de plus long terme :

- à court terme, elles diffèrent - ou même annulent - leurs investissements prévus dans des projets d'infrastructures, pourtant nécessaires, et procèdent à des cessions d'actifs ;
- à plus long terme, les *Utilities* devront faire évoluer leur modèle économique.

L'étude indique également que même si l'Union européenne est la seule région dotée d'une politique claire de lutte contre le changement climatique, davantage d'efforts sont nécessaires pour atteindre les objectifs « 3x20% » du paquet Energie-Climat.

Selon l'Observatoire Européen des Marchés de l'Energie, ces tendances de fond vont inciter les *Utilities* à revoir leurs approches des marchés de l'énergie. Plusieurs grandes *Utilities* qui ont récemment effectué des

¹ Utilities : sociétés de services publics opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et de la propreté

² L'Observatoire Européen des Marchés de l'Energie est une publication annuelle de Capgemini qui a pour vocation de suivre les principaux indicateurs des marchés de l'électricité et du gaz, de surveiller l'équilibre entre l'offre et la demande, de mesurer les progrès dans l'établissement d'un marché ouvert et concurrentiel dans les 27 pays de l'Union européenne (+ la Norvège et la Suisse) ainsi que d'observer l'évolution des indicateurs (3x20) de lutte contre le changement climatique à l'horizon 2020. Cette 11^e édition, bâtie en majorité à partir de données publiques combinée à l'expertise de Capgemini sur le secteur énergétique, fait référence aux données de l'année 2008 et de l'hiver 2008/2009.

³ "The impact of the financial and economic crisis on global energy investment" - Eléments de contexte pour le sommet des Ministres de l'Energie du G8 - AIE, 24-25 Mai 2009

acquisitions transfrontalières ont vu fondre leurs « trésors de guerre ». De plus, la baisse des prix et de la consommation (environ 5% pour l'électricité et 9% pour le gaz sur le premier semestre 2009 dans les principaux pays européens) a grevé leur chiffre d'affaires. C'est pourquoi plusieurs analystes ont abaissé leurs notations liées à la perception d'un risque financier afférent au secteur. L'analyse de Société Générale Global Research and Strategy (qui a participé à la rédaction du chapitre de l'Observatoire intitulé « Finance and Valuation of Utilities companies ») fait ainsi ressortir une dette cumulée des 10 principales *Utilities* de 213 milliards d'euros en 2008, en augmentation de 113% depuis 2006.

Pour regagner du terrain, l'étude recommande aux *Utilities* de mettre en place un certain nombre de mesures :

- *A court terme*, les *Utilities* doivent restaurer la confiance des investisseurs. Nombre d'entre elles ont annoncé des reports d'investissements et des plans de cession d'actifs, notamment dans leurs activités de réseaux. Présentant peu de risques opérationnels et générant des résultats relativement prévisibles, ces actifs de réseau pourraient attirer de nouveaux types d'investisseurs. De plus, de nombreuses *Utilities* ont déjà lancé des programmes de réduction des coûts. Comme le montrent deux récentes études comparatives menées par Capgemini⁴, elles disposent en effet de marges d'amélioration en matière d'efficacité opérationnelle.
- *A moyen terme*, les *Utilities* doivent s'adapter aux changements de la réglementation européenne et notamment au paquet Energie-Climat. Elles doivent s'efforcer de construire des moyens de production d'électricité qui n'émettent pas de CO₂ (comme les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire), mais aussi d'agir sur la maîtrise de la consommation d'énergie en utilisant au mieux les nouvelles technologies telles que les compteurs intelligents ou les réseaux intelligents. L'installation des compteurs intelligents dans le secteur tertiaire et chez les particuliers permettra de réduire la consommation d'électricité et de diminuer les pointes de demande, d'améliorer la gestion du réseau et de créer une nouvelle relation avec les clients. Les *Utilities* doivent également établir une stratégie pour la mise en œuvre des réseaux intelligents ; ceux-ci permettent au réseau électrique (notamment de distribution) de gérer la production d'électricité centralisée comme la production décentralisée. Ils permettent aussi d'intégrer des productions intermittentes (comme les énergies renouvelables) et de gérer des flux bidirectionnels (les consommateurs pouvant devenir des producteurs occasionnels), des programmes d'effacement de la consommation d'électricité et d'opérer le réseau davantage en temps réel.
- Enfin, *à plus long terme*, l'Observatoire recommande aux *Utilities* de conseiller leurs clients en matière d'économies d'énergie et de réduction des émissions de CO₂. Cependant, leurs incitations en la matière ne sont pas claires aujourd'hui.

⁴ Etude comparative multi-clients sur le marché de détail analysant le coût de service aux clients et leur coût d'acquisition sur le segment des particuliers, publiée en Septembre 2009 et Etude comparative des niveaux de performance des distributeurs, publiée en Mars 2008

Report ou annulation des investissements des *Utilities* dans les infrastructures

En provoquant une baisse de la consommation et des prix, la crise a obligé, d'une part, les *Utilities* à différer ou annuler leurs investissements et ralentit, d'autre part, la montée en puissance des énergies renouvelables observée ces dernières années. En 2008 déjà, les investissements dans l'énergie durable en Europe (les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique) avaient augmenté beaucoup moins vite (2%) que durant les cinq années précédentes où le taux annuel moyen avait atteint 56%. Cette tendance s'est accentuée avec la crise : sur le 2^{ème} semestre 2008, les investissements dans les énergies renouvelables ont baissé de 14% (par rapport au deuxième semestre 2007), pour s'établir à 21,2 milliards de dollars.

De nombreux plans de relance passent néanmoins par des incitations aux investissements. Les présidents des Etats Membres et le Parlement européen ont par exemple voté en mai 2009 un plan d'investissement de 4 milliards d'euros dans les infrastructures énergétiques. Les effets de ces plans sur les investissements physiques ne seront probablement pas significatifs avant 2010. Ils ont cependant stimulé les investissements financiers dans les énergies renouvelables : pendant le deuxième trimestre 2009, les fusions et acquisitions dans le secteur ont en effet atteint 8,8 milliards d'euros contre seulement 1,1 milliard d'euros le trimestre précédent.

Après la crise, la consommation d'électricité devrait croître à nouveau mais de façon plus modérée en raison des réglementations relatives aux économies d'énergie et des changements de comportement des consommateurs. Prenant en compte ces facteurs, l'Union pour la Coordination du Transport de l'Electricité (UCTE) a révisé à la baisse ses prévisions en matière de nouvelles capacités de production (de 50 000 MW à 20 000 MW) nécessaires pour maintenir la sécurité d'approvisionnement à l'horizon 2020. Cette estimation repose sur deux postulats : que les investissements planifiés aujourd'hui ne seront pas annulés et que, après la crise, les investissements repartiront. Aucune de ces deux hypothèses n'est cependant confirmée à ce jour.

Pour Colette Lewiner, Directeur International du secteur Energie, Utilities et Chimie chez Capgemini:
« L'électricité et le gaz sont des industries lourdes où les investissements se planifient à long terme. Il faut par exemple continuer d'investir dans les infrastructures gazières – terminaux méthaniers, stockages de gaz et gazoducs – ainsi que dans l'exploration-production en mer du Nord et dans l'Arctique mais également dans le gaz non conventionnel pour assurer la sécurité d'approvisionnement. Ces projets doivent être poursuivis durant la crise, sinon les problèmes d'avant crise risquent d'être exacerbés lors du retour à la croissance. »

De nouvelles actions nécessaires pour atteindre les objectifs du paquet Energie-Climat

Lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague en décembre 2009, l'Europe sera probablement la seule région parmi les pays industrialisés à avoir établi des objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ ainsi qu'un système de limitation et d'échange des droits d'émission.

Cependant, selon l'Observatoire, même si les émissions de CO₂ diminuent en 2008 et 2009, ces baisses sont surtout liées à la crise économique et non à des changements structurels. Il est par exemple inquiétant de constater que les trois quarts des centrales de production d'électricité en construction fonctionneront avec des combustibles fossiles et donc émettront du CO₂. Les plans engagés ne semblent donc pas suffisants. Il faut lancer de nouvelles actions sur l'efficacité énergétique, sur le mix énergétique - en construisant plus de centrales n'émettant pas de CO₂ - et sur le développement de technologies compétitives de Capture et Stockage du CO₂ (CSC).

Une synthèse de l'étude est consultable à l'adresse suivante : <http://www.fr.capgemini.com/secteurs/energie/>

A Propos de Capgemini

Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, aide ses clients à se transformer et à améliorer leurs performances en leur conseillant les technologies les plus adaptées. Capgemini s'engage ainsi à favoriser la liberté d'action de ses clients et à accroître leurs résultats, en s'appuyant sur une méthode de travail unique - la « Collaborative Business ExperienceTM ». Pour fournir à ses clients une solution optimale, le Groupe a organisé un modèle de production mondialisé baptisé Rightshore[®], qui réunit les meilleurs talents dans le monde pour les faire travailler comme une seule équipe sur un projet. Présent dans plus de 30 pays, Capgemini a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 8,7 milliards d'euros et emploie 90 000 personnes dans le monde.

Plus d'informations sur : www.capgemini.com

Grâce à une expertise sectorielle forte et un réseau mondial de 12 000 consultants et ingénieurs engagés dans des projets tant en Europe, qu'en Amérique du Nord ou dans la zone Asie Pacifique, **le secteur Energie, Utilities et Chimie** de Capgemini propose un large éventail de services à la plupart des grands acteurs mondiaux de ces industries, ainsi que des études approfondies sur le secteur.

Plus d'informations sur : www.capgemini.com/energy

Rightshore[®] est une marque du Groupe Capgemini